

## Abillamaa et Mahfoud présentent une note d'information contre Assad

OLJ / Par [N. M.](#), le 13 juin 2020



« Où sont-ils ? » peut-on lire sur ce bouton épinglé sur le foulard d'une maman dont le fils, disparu durant la guerre, serait détenu en Syrie. Joseph Eid/archives/AFP

Eddy Abillamaa, député des Forces libanaises, et Élie Mahfoud, président du Mouvement du changement, ont présenté hier une demande d'ouverture d'une information judiciaire devant le procureur général près la Cour de cassation, Ghassan Oueidate, contre le président syrien Bachar el-Assad concernant le dossier des Libanais détenus en Syrie. « Les Forces libanaises ont toujours réclamé la libération des détenus en Syrie, affirme M. Abillamaa à L'Orient-Le Jour. Les autorités syriennes nient leur existence, alors qu'un jeune Syrien témoigne de la présence de Libanais dans les geôles syriennes depuis plus de trente ans. »

M. Abillamaa fait référence à Omar el-Choughari, un jeune Syrien vivant actuellement en Suède, qui a, dans une interview accordée à la chaîne télévisée MTV la semaine dernière, affirmé que deux Libanais se trouvaient comme lui à la branche 215, ou brigade des Raids, également surnommée « branche de la mort », en raison de la torture qu'on y fait subir aux prisonniers. Détenu en avril 2012, alors qu'il n'avait même pas 16 ans, il a été relaxé en 2015 moyennant une grosse somme d'argent. Le jeune homme a, lors de l'entretien, expliqué n'avoir jamais rencontré les deux détenus libanais, « mais que plusieurs sources ont confirmé leur présence, d'autant que cela faisait 25 ans qu'ils s'y trouvaient ». « Nous étions épatés qu'ils aient survécu toutes ces années, alors que nous avions peur de mourir au bout de quelques mois, a-t-il dit. Je suis sorti depuis longtemps. Cela signifie qu'ils s'y trouvent depuis 32 ans. » Il a conclu en affirmant que les conditions de détention dans cette prison sont très dures, notant que les geôliers « sont sans pitié et torturent les prisonniers ».

« Nous poursuivrons les procédures légales lundi parce que, aujourd'hui (hier), nous n'avons pas pu tout finir », en raison des mesures prises au Palais de justice dans le cadre des préventions préconisées pour la lutte contre la propagation du Covid-19. Nous allons suivre ce dossier de près, affirme M. Abillamaa à L'OLJ, jusqu'à ce que ces personnes que nous considérons kidnappées et non détenues, puisque le régime syrien tait toute information les concernant, soient libérées. À chaque fois qu'il nie leur existence, des détenus sortent de ses prisons et affirment leur présence. Et de conclure : « Les Forces libanaises n'auront de répit que lorsque la lumière sera faite sur le sort des 622 Libanais détenus en Syrie. Nous ne permettrons pas que ce dossier tombe dans l'oubli. »